



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETTIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5382

Lundi 16 Juillet 2012

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 5 115.53

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)

VARIATION DU JOUR : + 0,50%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 8,33%

TUNINDEX20 : 2 001.74

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/2006)

VARIATION DU JOUR : + 0,66%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 6,56%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 389,66	0,40%	3,50%
8300	INDICE DES BANQUES	3 015,24	0,43%	3,39%
8500	INDICE DES ASSURANCES	10 380,57	0,76%	8,82%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 402,15	-0,25%	0,72%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	4 150,85	-0,32%	25,43%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 997,19	-0,34%	28,60%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	3 147,82	1,67%	24,74%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	2 881,44	-1,46%	18,78%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	3 204,24	1,99%	23,17%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 988,81	0,38%	-0,25%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1 377,54	0,45%	-3,15%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 946,26	0,00%	11,19%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,400	29-05-2012	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	30,330	30,320	30,360	30,360	30,000		
2	1	0,600	11-07-2012	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	14,650	14,700	14,980	15,000	14,700		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,630	1,610	1,630	1,630	1,610		
4	1	0,420	14-05-2012	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	7,430	7,300	7,400	7,400	7,300		
5	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	16,420	16,420	16,750	16,880	16,420		
6	10	2,000	16-07-2012	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	71,290	72,290	72,290	72,290	71,310		
7	5	0,650	18-06-2010	BH - Banque de l'Habitat	17,500	17,450	17,450	17,800	17,450		
8	5	0,850	07-06-2012	TL - Tunisie Leasing	26,500	26,000	26,000	26,000	26,000		
9	1	0,240	29-06-2012	BT - Banque de Tunisie	11,900	11,900	11,900	11,940	11,890		
10	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	9,080	9,090	9,100	9,100	8,900		
11	5	0,400	12-09-2011	BNA - Banque Nationale Agricole	11,660	11,540	11,650	11,650	11,500		
12	5	1,400	07-06-2012	AMEN BANK	38,900	38,900	38,800	38,900	38,800		
13	1	0,200	06-07-2012	ATB - Arab Tunisian Bank	5,460	5,500	5,500	5,600	5,460		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	19,400	19,420	19,400	19,420	19,350		
15	5	1,500	29-06-2012	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	67,900	67,800	68,900	68,900	67,800		
16	1	1,000	31-05-2012	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	9,490	9,490	9,600	9,600	9,490		
17	5	0,750	31-05-2012	CIL - Compagnie Internationale de leasing	18,100	17,900	17,900	18,000	17,900		
18	1	0,200	16-07-2012	ATL - Arab Tunisian Lease	4,950	5,080	5,010	5,080	5,000		
19	1	0,170	02-07-2012	PGH - Poulina Group Holding	7,870	7,780	7,970	7,970	7,680		
20	10	1,800	01-06-2012	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	164,900	160,600	164,900	164,900	160,600		
21	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	165,700	161,000	161,000	161,000	161,000		
22	5	0,200	04-07-2012	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	7,820	7,830	8,000	8,050	7,830		
23	5	0,700	18-05-2012	SALIM - Société d'Assurances SALIM	30,000						
24	1	0,250	16-07-2012	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	10,520	10,990	10,400	10,990	10,400		
25	1	0,020	01-08-2011	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,580					H	1,650
26	1	0,070	13-07-2012	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	4,300	4,300	4,370	4,370	4,230		
27	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	22,640	23,310	24,000	24,000	23,310	H	24,000
28	5	0,450	25-06-2012	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	18,100	18,200	19,010	19,010	18,200		
29	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	8,790	8,560	8,770	8,780	8,560		
30	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,800	2,800	2,700	2,800	2,700		
31	1	0,150	04-07-2012	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	8,430	8,210	8,230	8,400	8,210		
32	1	0,380	12-06-2012	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	10,880	10,880	10,790	10,880	10,670		
33	1	0,100	12-07-2012	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,690	3,690	3,650	3,690	3,580		
34	5	0,500	10-07-2012	EL WIFACK Leasing	18,850						
35	1	0,280	20-06-2012	Société ESSOUKNA	9,280	9,280	9,300	9,360	9,280		
36	1	0,200	08-06-2011	ADWYA - Société Adwya	10,530	10,530	10,600	10,650	10,530		
37	1	0,220	25-06-2012	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,480	6,480	6,480	6,480	6,390		
38	1	0,060	24-10-2011	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	3,940	4,000	4,120	4,120	4,000		
39	1	0,550	09-07-2012	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,860	12,180	12,000	12,180	11,830		
40	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	8,150	8,200	8,200	8,200	8,200		
41	5	0,325	15-06-2012	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	10,000	9,980	10,350	10,410	9,970		
42	1	0,250	11-07-2012	ENNAKL Automobiles	12,450	12,210	12,350	12,500	12,210		
43	1	0,350	2010	Telnet Holding	8,920	8,920	8,850	8,920	8,800		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
44	20	1,800	27-09-2011	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	29,970	29,990	30,000		
45	25	4,800	15-06-2012	Air Liquide Tunisie	419,900	419,900	419,900		
46	5	0,825	29-06-2012	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	46,800	46,800	46,800		
47	10	2,000	24-04-2012	Placements de Tunisie - SICAF	42,460				
48	5	1,600	31-05-2012	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	77,900				
49	10	2,500	26-08-2011	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	30,550				
50	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,590				
51	10	2,000	15-06-2012	ALKIMIA - Société Chimique	33,030				
52	10	1,000	16-07-2012	TJL - Attijari Leasing	40,300	41,200	41,200		
53	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	8,200	8,200	8,200		
54	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	13,220	13,220	13,220		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **AMEN BANK (10 à 5)**.

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREEE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis Tél. : 71 197 910. Fax : 71 197 903. - R.C. : B4771995.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
365				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,410				
366				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,130				
367				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,820				
368				SOTRAPIL (da. 1/20. 02/07/2012 - SPL12)	0,910	0,910	0,910		
369				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,520				
370				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,330				
371				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,150				
372				SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 - SOMI1)	0,280				
373				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	1,220				B
374				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	1,000				
375				GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	2,150				
376				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,980				
377				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,430				
378				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	1,210				
379				ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	0,510				
380				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,480				
381				SOKNA (da. 1/5. 02/07/2012 - SOK12)	1,860	1,700	1,700		
382				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,150				
383				TPR (da. 1/1/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,740				
384				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	1,090				
385				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,230	0,150	0,150		
386				TPR (da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,950	0,760	0,760		
387				TPR (da. 1/21. 25/06/2012 - TPR12)	0,310	0,300	0,300		
388				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,210				
389				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,070				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
390	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	9,880	10,020	9,880		
391	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	9,920			H	10,360

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPO N	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	30.000	27-04-2012	28.000		338	MAC SA	30-07-2012	20-07-2012
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	30.000	27-04-2012	30.000		48	MAC SA	30-07-2012	20-07-2012

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts CIL 2012-I, AIL 2012-I, Attijari Leasing 2012-I et Tunisie Leasing 2012-I ont été admis à la cote de la Bourse le 05/07/2012 et seront négociables en bourse sur le NSC à partir du 12/07/2012.

Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Échéance
CIL 2012-I	Compagnie Internationale de Leasing	CGI	TN0004201299	CL12I	CIL0317 6% AP5	6,0	5	100	AP	200 000	20,00	30/03/2012	30/03/2013	30/03/2017
AIL 2012-I	Arab International Lease	SCIF	TN0006750095	AI21F	AIL0517 6%AP5	6,0	5	100	AP	290 000	29,00	15/05/2012	15/05/2013	15/05/2017
AIL 2012-I	Arab International Lease	SCIF	TN0006750103	AI21V	AIL0517 T+1,5%AP5	TMM+1,5	5	100	AP	10 000	1,00	15/05/2012	15/05/2013	15/05/2017
Attijari Leasing 2012-I	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	TN0006610232	JL21B	TJL0517 6,25%AP5	6,25	5	100	AP	116 400	11,64	31/05/2012	31/05/2013	31/05/2017
Attijari Leasing 2012-I	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	TN0006610240	JL21C	TJL0519 6,35%P7-2	6,35	7 dont 2 de grâce	100	AP	83 600	8,36	31/05/2012	31/05/2013	31/05/2019
TLS 2012-I	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101566	T21AF	TL0517 6,15% AP5	6,15	5	100	AP	85 900	8,590	29/05/2012	29/05/2013	29/05/2017
TLS 2012-I	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101574	T21AV	TL0517 T+1,75%AP5	TMM+1,75	5	100	AP	90 000	9,000	29/05/2012	29/05/2013	29/05/2017
TLS 2012-I	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101582	T21BF *	TL0519 6,25%AP7-2	6,25	7 dont 2 de grâce	100	AP	124 100	12,410	29/05/2012	29/05/2013	29/05/2019

NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.

* **Précision :** Il s'agit du nouveau mnémonique (qui était T21BV). Cette ligne sera négociable à partir du **16/07/2012**.

COTATION EN BOURSE DES TITRES SOTUVER SUITE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE DECIDEE PAR L'AGE DU 25 JUIN 2012

A partir du 16 juillet 2012,

- Les 12 632 500 actions anciennes ainsi que les 631 625 actions nouvelles souscrites de la société SOTUVER, soit au total 13 264 125 actions, seront négociables en Bourse sur la même ligne de cotation, droits d'attribution détachés.

- De même, les 4 278 750 actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : STV12
- Code ISIN : TN0006560148
- Groupe de Cotation : 32

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : SOCIETE PARTNER INVESTISSEMENT « SPI »
- ♦ Nationalité : Tunisienne.

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : ENNAKL AUTOMOBILES
- ♦ Adresse : Zone Industrielle La Chargaia II BP 129- 1080 - Tunis.
- ♦ Capital social : 30 000 000 D. divisé en 30 000 000 actions de nominal 1 dinar.

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 5 %
- ♦ Sens du franchissement : à la Hausse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 05/07/2012
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	0	Actions et droits de vote, soit	0	% du capital
- de concert	1 491 181	Actions et droits de vote, soit	4,97	% du capital
TOTAL	1 491 181	Actions et droits de vote, soit	4,97	% du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis en franchissement du seuil :

- directement	13 011	Actions et droits de vote, soit	0,04	% du capital
---------------	--------	---------------------------------	------	--------------

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	13 011	Actions et droits de vote, soit	0,04	% du capital
- de concert	1 491 181	Actions et droits de vote, soit	4,97	% du capital
TOTAL	1 504 192	Actions et droits de vote, soit	5,01	% du capital

IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Le déclarant a précisé :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ;
- qu'il envisage la cession des actions lui appartenant ;
- qu'il n'envisage pas de demander sa nomination comme administrateur.

V- ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR UN TIERS AVEC QUI LE DECLARANT AGIT DE CONCERT

Identité de l'actionnaire	Nombre d'actions et de droits de vote	%
STE ATHENA FINANCES	319 453	1,065
STE CEDRIA	286 005	0,953
STE DICK	254 871	0,850
STE EL HADAYEK	2 331	0,008
STE EL HANA	5 025	0,017
STE LE COIN BLEU	26 500	0,088
STE OASIS	126 290	0,421
STE PGH	51 093	0,170
STE POULINA	128 309	0,428
STE DE NUTRITION ANIMALE	117 659	0,392
STE TDS	173 645	0,579

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 13 juillet 2012 par Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

La Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 20 juin 2012, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration du 16 mai 2012, d'augmenter le capital social d'un montant de **10 000 000 de dinars** par incorporation de réserves, par l'émission de **10 000 000 d'actions nouvelles gratuites**, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de **66 000 000 de dinars à 76 000 000 de dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **10 000 000 de dinars**, par incorporation d'une partie du « Compte Spécial d'Investissement » et l'émission de **10 000 000 d'actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **dix (10) actions nouvelles gratuites** pour **soixante-six (66) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} juillet 2011**. Le capital sera ainsi porté de **66 000 000 de dinars à 76 000 000 de dinars**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} juillet 2011**.

Admission et cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **3 juillet 2012**.

De ce fait, les **10 000 000** d'actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en bourse à partir du 3 juillet 2012, séparément des **66 000 000** d'actions anciennes, jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2011, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **3 juillet 2012**.

AVIS DES SOCIETES

APPEL A CANDIDATURES N° 23/2012

DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

I- Objet :

LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

II- Conditions d'éligibilité :

Les candidats éligibles aux postes d'Administrateurs Indépendants au Conseil d'Administration de la BNA doivent remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence » (document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble BNA, 12 Rue Kheireddine Pacha 6ème Etage - Tunis 1001 ou à télécharger sur le site WEB de la BNA : www.bna.com.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

III- Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au poste d'administrateur indépendant au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA.
- Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil et le comité qu'il désire présider (Comité des Risques ou Comité Permanent d'Audit Interne).
- le document des "Termes de Référence" portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 1 du document "Termes de Référence".
- le curriculum vitae du candidat suivant modèle en annexe 2 du document "Termes de Référence".
- une copie de la carte d'identité nationale.
- une copie conforme des diplômes obtenus.
- les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat: Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat.
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 3 du document "Termes de Référence".
- un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.

➤ un certificat de non faillite récent.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés dans les

« Termes de Référence » sera automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BNA, par écrit, selon l'un des deux modes suivants : Fax : 71 834 786 – E-mail: sami.guerfali@bna.com.tn.

IV- Remise du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposée directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A -Rue Hédi Nouria 1001 Tunis, au plus tard le 02/07/2012, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit: Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

«A NE PAS OUVRIR - APPEL A CANDIDATURES N° 23/2012 »

DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par la commission désignée à cet effet.

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE UBCI

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 Juin 2012 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2011 à partir du 29 Juin 2012 à raison de 0.825 DTU par action soit 16.5% du nominal.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES (SOTUVER)

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'en vertu de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2012, les dividendes relatifs à l'exercice 2011 sont fixés à deux cent cinquante millimes (0,250 dinar) par action, soit 25% du nominal.

Conformément aux stipulations de cette résolution, les dividendes seront payés à partir du lundi 16 juillet 2012.

L'ARAB TUNISIAN BANK - ATB

L'Arab Tunisian Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juin 2012 a fixé le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2011 à 20 % de la valeur nominale soit 0,200 DTU par action.

La date de mise en paiement se fera à compter du vendredi 6 juillet 2012.

DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La Banque Nationale Agricole a lancé un Appel à candidatures pour désigner deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

Il est porté à la connaissance de tous les soumissionnaires intéressés par cet appel à candidatures que la date limite de réception des offres par le Bureau d'Ordre Central de la BNA, initialement prévue pour le 02/07/2012 est reportée au 16/07/2012.

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES

Augmentation de capital annoncée

La société Automobile Réseau Tunisien et Services porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **6 375 000 Dinars** pour le porter de **25 500 000 Dinars à 31 875 000 Dinars** et ce, par incorporation des réserves (résultats reportés).

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 Dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 25 500 000 actions anciennes composant le capital actuel à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes, et ce à partir du **23 juillet 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2012**.

Admission et cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **23 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **23 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **23 juillet 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **23 juillet 2012**.

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE BIAT

La Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 2012 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2011 à 2 Dinars par action, soit 20% de la valeur nominale, et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 16 juillet 2012.

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES « SIAME »

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2011.

Le coupon s'élève à 0,070 Dinars (Soixante Dix Millimes) par action de nominal 1 Dinar.

La mise en paiement s'effectuera aux guichets de la STICODEVAM à partir du 13 juillet 2012.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que suite à la décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2012 d'augmenter le capital social de **4 278 750 dinars** pour le porter de **13 264 125 dinars à 17 542 875 dinars** et ce, par incorporation du report à nouveau d'un montant de **4 278 750 dinars**. La date d'attribution gratuite a été fixée au **16 juillet 2012**.

Modalité de l'augmentation :

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de **4 278 750 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 13 264 125 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **dix (10) actions nouvelles gratuites pour trente et une (31) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 4 278 750 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2012**.

Admission et cotation en Bourse :

- Les actions anciennes SOTUVER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **16 juillet 2012**.

-Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **16 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **16 juillet 2012**.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Dans le cadre du développement et de l'intégration de leurs activités de Batteries Industrielles en Afrique du Nord, les groupes Assad et Enersys ont décidé d'augmenter le capital de leur filiale commune « ENERSYS-ASSAD » pour un montant de 2 millions de Dinars.

L'augmentation de capital permettra à « ENERSYS-ASSAD » de réaliser les investissements nécessaires afin de doubler, dans les meilleurs délais, sa capacité de production et de créer deux filiales.

La première, Enersys-Assad Industrial, sera destinée à l'assemblage d'autres gammes de batteries industrielles en Tunisie. La seconde, Enersys-Assad North Africa, société de commerce international, sera dédiée à la distribution dans les pays d'Afrique du Nord.

TELNET HOLDING S.A

La société **TELNET HOLDING SA** a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le samedi 23 juin 2012 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2011 à 0,250 dinars par action, soit 25% de la valeur nominale, et la mise en paiement de ces dividendes à partir du vendredi 20 juillet 2012.